

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....	10 fr.	Un an.....	12 fr.
Six mois.....	6 »	Six mois.....	7 »
Trois mois.....	4 »	Trois mois.....	5 »

PAYABLES D'AVANCE

REDACTEUR EN CHEF : EM. LACROIX

Rédaction et Administration : Boite aux Lettres, 18, Rue d'Espagne — TUNIS

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'ADRESSE DU JOURNAL

La PETITE TUNISIE ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne	0 40
Réclames.....		0 60
Chronique locale.....		1 50

PAYABLES D'AVANCE

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

DÉPART DE M. ROUVIER

En souhaitant une cordiale bienvenue à M. Millet, le successeur de M. Rouvier, nous ne pouvons nous empêcher de dire que c'est avec une véritable tristesse que la colonie, comme nous-même, a appris, vendredi soir, la nouvelle de son changement pour Stockholm, capitale de la Suède.

M. Rouvier, par la droiture de son caractère, par son affabilité, par la sympathie naturelle qui se dégage de sa personne, par sa bonté avait su s'affirmer l'estime, la considération et le respect de tous : Français, indigènes et étrangers, avait su, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui, grouper la colonie française; si divisée au temps de son prédécesseur, autour du drapeau tricolore qui flotte en haut de la Résidence.

Contrairement à M. Cambon, ne parlons pas de M. Massicault de triste mémoire, M. Rouvier nous quitte en emportant les regrets et les sympathies de tous.

Il laissera en Tunisie le meilleur souvenir.

Nos vœux les plus sincères l'accompagnent dans son nouveau poste et nous applaudirons ferme à chaque échelon qu'il montera dans l'échelle de la hiérarchie diplomatique.

Nous ne connaissons pas personnellement M. Millet, mais ses états de service ainsi que l'acceptation, par le gouvernement de sa permutation avec M. Rouvier, nous sont un sûr garant que nos intérêts seront placés en de bonnes mains.

Nous réitérons à notre nouveau Résident général nos souhaits de bienvenue

LA RÉDACTION

Tunis, le 27 septembre 1894

Au pays des

" Mille et une Nuits "

Dans un précédent numéro, nous avons signalé l'état de malaise dans lequel se trouve Bizerte. A l'appui de nos dires, nous avons cité certain passage extrait d'un journal de cette localité, journal qui passe pour n'être ni pessimiste ni hostile à la C. P. B., source à laquelle nous faisons remonter et attribuons le mal existant.

Cette compagnie ne s'est pas contentée de dépouiller ouvriers et colons; de tromper l'administration, il lui a fallu davantage et après avoir eu la monnaie elle a encore voulu les honneurs et les a obtenus.

Inutile d'ajouter que si, en cette circonstance,

comme en bien d'autres, le contrôleur civil eût fait son devoir et n'eût pas, sciemment, induit ou laissé induire en erreur le gouvernement, le cas ne se serait pas produit.

Nous avons toujours fait suivre nos accusations, à l'égard de cette compagnie, de faits précis, indéniables, venant à l'appui de nos dires, faits qui d'ailleurs n'ont jamais été contestés.

Aujourd'hui, de même que précédemment, nous procéderons ainsi.

Tout le monde, en Tunisie, a encore présent à la mémoire la conduite scandaleuse, sinon antipatriotique, de la Compagnie du Port de Bizerte à l'égard d'un bateau russe, au sauvetage duquel une partie de son personnel avait coopéré; certains ajoutaient même presque en dehors de la volonté de son ingénieur-directeur Odent.

A cette époque, ce dernier était déjà fameux, non seulement à Bizerte, mais même en Tunisie, par son refus éclatant, un 14 juillet, jour de fête Nationale, de s'associer à l'hommage rendu à la mère patrie, en allant saluer le consul.

Mais, néanmoins, lorsqu'on sut que ce monsieur, aussitôt le bateau russe en sûreté s'était empressé de réclamer, pour la part prise par sa compagnie au sauvetage dudit bateau, 4,000 francs plus 1,500 fr. pour avaries survenues à une bague dans le port, ce fut un tolle général.

Ce fut bien pis encore lorsqu'on apprit que les arbitres, nommés à cet effet, avaient réduit ses prétentions à la somme totale de 150 francs (cent cinquante francs) et l'indignation fit place au mépris.

Par cet aperçu il semble que la C. P. B. eût eu tout intérêt à étouffer l'affaire, mais, de même qu'en beaucoup d'autres circonstances, il semble que, guidée par son mauvais génie, elle se soit efforcée d'agir d'une façon tout à fait contraire à ses intérêts.

Sans vouloir en aucune sorte essayer d'amoindrir ou de rabaisser le mérite de ceux qui, étant à son service, avaient coopéré au sauvetage de ce bateau, nous devons faire remarquer la part active, considérable, qu'avaient prise en cette circonstance le commandant de la marine, l'officier de port et tout le personnel de la maison Savon frères et disons que chacun, dans la mesure de ses moyens et de ses facultés, s'efforça de faire à qui mieux mieux et se dévoua le plus possible.

Une lettre du capitaine commandant le bateau, à un journal de Tunis et publié par ce dernier, vient du reste à l'appui de nos dires.

Un témoignage de satisfaction accordé à l'une des parties en en exceptant les autres constituait, à l'égard de ces dernières, un froissement injuste et non justifié pour celles faisant exception.

Le cas s'est produit et, seuls, les agents de la C. P. B. ont été récompensés, sans qu'un témoignage officiel quelconque ait été accordé aux personnes ci-dessus citées et quoiqu'elles eussent apporté dans l'affaire un concours tout aussi éclairé, qu'elles y aient pris une part plus large et qu'elles aient fait montre d'un dévouement au moins égal.

A cette occasion, lors de la remise des décorations et pour fêter le triomphe de

sa diplomatie, la C. P. B., contrairement à ses habitudes, s'est montrée généreuse, son ingénieur-directeur éloquent!!!

Le champagne a coulé à pleins bords; le grand pavois a partout été hissé et la musique a fait entendre, ses airs les plus bruyants.

De même que dans toutes les circonstances graves intéressant la C. P. B., M. le contrôleur civil Guénard avait tenu à relever de sa présence cette fête de famille donnée dans les ateliers de cette compagnie.

On dit même qu'il y a prononcé un discours très pathétique où la C. P. B. n'était nullement attaquée.

Le journal de *Courrier* fut chargé de mentionner et de relater les moindres détails de la fête, ainsi que le discours du grand homme, son tirage s'en vit augmenté et les exemplaires de ce numéro furent distribués à profusion.

Le seul point noir de la fête fut la *Marseillaise* que, par inadvertance, musique joua en présence de l'ingénieur-directeur Odent.

Par suite de sa conduite peu généreuse et inqualifiable envers le Russe, la C. P. B. avait été auparavant critiquée et désapprouvée; aussi tenait-elle essentiellement à prendre sa revanche pour narguer les uns et montrer sa toute puissance aux autres, affirmant une fois de plus, qu'à Bizerte, en dehors d'elle, il n'y a point de salut.

De tous ces faits il découle que la première mesure qui s'impose à l'administration supérieure est le changement et, mieux, la révocation du fonctionnaire chargé, à Bizerte, de la renseigner et de la représenter.

En le remplaçant par un fonctionnaire moins servile, elle y gagnera d'être mieux fixée sur la situation véritable et sur les besoins du pays et ne se verra pas susciter des mécontents par des injustices aussi flagrantes que peu justifiées.

On nous prie de demander si M. le secrétaire en chef de la municipalité paie cher le jardinier-chef de l'administration municipale pour lui arranger le jardin — futur parc — qui se trouve en sa propriété de l'avenue de Paris?

UN DÉPÊCHE A L'OPINION PUBLIQUE

La *Dépêche* annonce que M. Bourde va venir rejoindre son poste.

Si cette nouvelle est exacte, c'est un véritable *déjà* jeté à l'opinion publique; aussi espérons-nous qu'il se trouvera bien, au Parlement, un député, assez indépendant, pour demander, du haut de la tribune française, des explications, lors du dépôt de notre budget, à la Chambre des députés, sur le maintien de cette inutile triple direction des Contrôles, des Renseignements et de l'Agriculture qui coûte chaque année, la respectable somme de trois cent trente-cinq mille francs, sans profit aucun pour le pays.

Nos finances ne sont pas assez prospères pour nous payer le luxe de jeter ainsi, chaque année, plusieurs centaines de mille francs qui trouveraient mieux leur emploi dans la construction de routes, de ponts, de barrages, voire de dégrèvement de l'impôt sur les objets de première nécessité.

Il paraît que le Nicot qui remplit, à l'exposition de Lyon, les fonctions de commissaire général pour la section tunisienne ne s'étant

pas vu gratifier de la croix de commandeur dans l'ordre du Nichan Iftikhar, espère recevoir, en échange, celle de chevalier de la Légion d'honneur.

Il faut avouer que le serin qui a si mal organisé notre section — la plus pitoyable entre parenthèses — a un fier toupet en pensant recevoir la croix de la Légion d'honneur; nous espérons, nous, que le gouvernement ne le gratifiera même pas du ruban de chevalier du Nichan Iftikhar. Il ne le mérite pas, tant il a nui à la Tunisie.

LES INCENDIES EN TUNISIE

Il ne fait doute pour personne que le directeur intérimaire du service des Forêts, sitôt informé qu'un incendie, dû à la malveillance, venait d'éclater en huit endroits dans la superbe forêt de Tabarka, a dû télégraphier cette mauvaise nouvelle à son chef, le sieur Bastien, absent de Tunis par congé.

Eh bien! croit-on que cette nouvelle a été faite pour émouvoir le singulier fonctionnaire qui est à la tête de cet important service? Pas le moins du monde. M. Bastien a continué de jouir en paix de son congé sans plus se préoccuper si les forêts brûlaient ou ne brûlaient pas. Que lui importe à lui? Elles ne sont pas sa propriété et si elles brûlent toutes, il en sera quitte pour changer de garnison.

Du reste, il y a longtemps que ce forestier — en chambre — nous a appris à le connaître. Nous sommes fixés sur son compte.

N'est-ce pas lui qui, l'an dernier, ou il y a deux ans, en recevant un télégramme d'Aïn-Draham, lui annonçant que les forêts des alentours étaient en feu, répondait à son interlocuteur lui demandant s'il allait se rendre sur le théâtre de l'incendie avec le sirocco qui soufflait en tempête: « Les forêts peuvent bien brûler sans moi! »

Et effectivement, les forêts brûlèrent sans lui. Il ne partit que lorsque la tempête se fut calmée, c'est-à-dire, lorsque la température, dégagée du sirocco, devint plus supportable.

Ecce homo.

Un fonctionnaire pareil qui, au premier signal, n'abandonne pas tout pour se placer, comme un général, à la tête de ses troupes, au premier rang, pour guider les secours, est un mauvais forestier, un forestier indigne de ce nom.

Si M. Bastien ne le comprend pas, tant pis pour lui: c'est un homme des bois qui lui jette l'anathème à la face, en demandant à M. Pavillier si son subordonné est vraiment digne de conserver plus longtemps un poste de confiance comme celui des Forêts en Tunisie?

Un de nos amis de Bizerte nous écrit que l'émotion est grande parmi le haut personnel de la C. P. B. et au Contrôle civil où le commandant Guénard, cet incomparable contrôleur, cet admirable représentant de la France ne décollerait pas, depuis la publication de nos articles sur les méfaits de cette rapace compagnie avec la complicité du sire Guénard.

Il faut espérer qu'on finira, en haut lieu, par prêter une oreille attentive à nos justes réclamations et ordonner une enquête.

Ce jour-là, les beaux jours de la C. P. B. et du contrôleur Guénard seront finis à tout jamais.

LES PHOSPHATES DE GAFSA

Il paraît que M. Barthélemy — homme de paille du commandant Cagnant, officier en activité de service — concessionnaire des mines de phosphates de Gafsa et du chemin de fer de cette localité, vient de recevoir du gouvernement la notification de sa déchéance pour n'avoir pas rempli les clauses et conditions stipulées dans le cahier des charges dressé par la direction des Travaux Publics.

Le gouvernement devrait, à l'avenir, pour éviter d'en arriver à des extrémités semblable et lorsqu'il s'agit d'entreprises aussi importantes que celle des phosphates de Gafsa, exiger des soumissionnaires un cautionnement important — en rentes sur l'Etat, à la rigueur, pour ne point leur faire perdre les intérêts de la somme déposée — qui reviendrait à l'Etat dans le cas de non exécution du traité.

La Société Barthélemy-Cagnant, n'ayant rien déposé, n'avait rien à perdre. Elle n'a pas trouvé les capitaux nécessaires, elle en est quitte pour ne point encaisser la forte somme si elle avait trouvé des actionnaires.

Nous croyons savoir que M. Rouvier se propose de venir dans le courant d'octobre, à Tunis, avant d'aller rejoindre son nouveau poste.

Quant à M. Millet, il n'arriverait ici vers le 20 ou le 25 octobre.

Après les réceptions et les visites d'usage, il inaugurerait la ligne de Bizerte.

Lorsque M. Blondel nous a quittés pour aller à Lisbonne, l'horrible mégère, qui ne pourrait vivre s'il lui fallait payer son service télégraphique que lui fait fournir gratuitement la Résidence par l'Agence Havas, s'est bornée à annoncer, en trois lignes, sans un mot d'adieu, le départ de ce fonctionnaire sympathique.

Aujourd'hui que M. Rouvier nous quitte, c'est avec une joie mal dissimulée qu'elle en parle, ne disant même pas un mot des regrets qu'il laissera dans toute la colonie. Elle ne lui pardonne pas son libéralisme, elle lui garde rancune de lui avoir supprimé le monopole scandaleux des annonces administratives légales et judiciaires.

Demain, M. Millet viendrait à nous quitter, s'il ne l'a pas gavée, comme le fit Massicault, elle gardera encore ses éloges pour celui qui l'empêchera jusqu'à en crever.

A moins que M. Millet ne la fasse crever, en lui supprimant la subvention qui lui sert à payer son service télégraphique.

Que ce serait bien fait !

M. RENE MILLET

M. René Millet, qui vient d'être nommé Résident de France à Tunis, est un des agents les plus distingués du ministère des Affaires Etrangères. Né le 14

septembre 1849, il a été rédacteur au ministère du Commerce, puis sous-préfet, avant d'entrer au cabinet du ministre des Affaires Etrangères (M. Barthélemy Saint-Hilaire) en septembre 1880. Après avoir passé quatre ans dans les bureaux de la direction politique, il a été nommé, en 1885 ministre à Belgrade, d'où il a été envoyé à Stockholm en novembre 1888. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1883, il a été promu au grade d'officier en 1892.

Le public lettré a particulièrement apprécié les articles qu'il a publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* et qui témoignent son talent d'observateur et d'écrivain, en même temps que d'une curiosité toujours en éveil. Ses *Souvenirs des Balkans* ont été couronnés par l'Académie française, ainsi que le tableau qu'il a fait de la *France provinciale*. L'an dernier, il a donné à la *Revue* des articles sur les *Évolutions de la Diplomatie* et un tableau, fort vivant, de la France d'autrefois, dont les éléments sont empruntés au beau livre de M. Hanotaux sur Richelieu.

Le rapport de M. Millet sur les « conditions du travail en Suède et en Norvège » et son livre sur la « Serbie économique » prouvent avec quel soin il suit les questions qui doivent avant tout, préoccupier les représentants. Il aura à cœur de consacrer au développement économique de la Tunisie, les qualités qu'il a déjà déployées au service du commerce et de l'industrie de la France en Serbie, et dont témoigne chaque page de son livre sur ce pays.

Échos Tunisiens

La Compagnie du Bône-Guelma nous prie d'annoncer que l'horaire d'été, sur la ligne de Hammam-el-Lif est maintenant jusqu'à nouvel ordre.

M. Cambiaggio est rentré par le courrier de mercredi, retour de Marseille, et a repris immédiatement ses multiples fonctions.

La fête d'Hammam-el-Lif

La fête d'Hammam-el-Lif projetée, puis abandonnée, aura définitivement lieu, après-demain dimanche.

Les organisateurs ont voulu faire coïncider la fête d'Hammam-el-Lif avec la clôture de la marche des trains du service d'été.

Bien que le Casino soit fermé, on trouvera dans les restaurants de cette charmante localité des mets exquis, de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles.

Une série de jeux sera organisée ; des courses de chevaux, une grande Fantasia et, pour couronner la fête, un feu d'artifice

ce dont on parlera longtemps et un bal qui durera jusqu'au matin.

C'est parfait.

Une marquise s. v. p.

On nous assure qu'il n'existe pas de marquise au bâtiment de la gare des voyageurs de Bizerte.

S'il en est réellement ainsi, nous espérons bien que la direction des Travaux Publics ordonnera qu'il en soit placée une, avant l'ouverture de la ligne de Bizerte.

Il est inutile, pensons-nous, d'insister sur l'avantage de celle-ci. C'est une légère dépense que peut bien supporter la Société des Batignolles, si celle-ci n'a pas été prévue. Elle a assez gagné dans la construction de cette ligne.

Compagnie de navigation mixte

Le vapeur *Tafna*, capitaine Brun, partira directement pour Marseille le samedi 29 septembre 1894, à six heures du soir.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, de Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

Nouvelle théâtrale

Madame Sans-Gêne, la pièce si curieuse de Sardou, dont le succès est loin d'être épuisé au Vaudeville, va, de nouveau, partir pour la province. Une troupe, sous la direction de M. de Langlay, quittera Paris au commencement du mois prochain et visitera les principales villes de France, de Corse, de Suisse, de Belgique, de Hollande, d'Algérie et de Tunisie où elle jouera le 12 novembre.

Salle d'armes

La salle d'armes, direction Pompeani, passage de Tunis, ouvrira ses portes lundi premier octobre.

Salle de douches pour les personnes fréquentant la salle.

D'un confrère :

Les postes :

Nous ne voudrions pas être obligés, chaque jour, d'exprimer à M. Cheylus le mécontentement du public. Mais ce mécontentement est si général que ce serait faillir que de ne point en parler.

Il y a une chose que tout le public s'accorde à reconnaître, et aussi à regretter, c'est le peu de complaisance des employés. Nous ne voulons pas parler de la façon plus que brusque dont certains d'entre eux reçoivent le public : nous savons combien ils sont ennuyés souvent par les gens qui s'obstinent, il y en a, à leur demander ce qu'ils ne peuvent accorder, ou à ne pas comprendre les explications qu'ils fournissent. Nous les excusons donc assez facilement, bien qu'ils soient là pour servir le public, et non pour le réprimander, ce qu'ils font, à l'occasion, assez vertement. (M. le Directeur ne l'ignore pas, et en a fait lui-même l'observation aux intéressés.)

Mais c'est à M. le Directeur lui-même qu'il incombe de veiller à ce que les employés ne se refusent pas, sans raison apparente, à des services qu'il semble possible d'exiger d'eux.

Le paquebot part à quatre heures et demie; la poste envoie le dernier courrier à quatre heures; est-il trop tard, à 3 h. 12 (heure de la poste) pour envoyer un mandat en France?

Nous croyions pouvoir répondre par la négative. L'employé de la poste auquel s'est adressée, à cette heure, une Française, hier l'après-midi, en a décidé autrement. Il a refusé d'envoyer le mandat.

Le fait est absolument exact : mais il est aussi... bizarre.

Qu'on se le dise !

Incessamment, ouverture des grands magasins des

Galerias Parisiennes

Petite Correspondance

M. A. W., Tunis. — Inutile de vous présenter lundi. Adressez-vous ailleurs. Pas place pour des Jacquinet à la *Petite Tunisie*.

LETTRE DE SFAX

Sfax, 19 septembre 1894.

Monsieur le Directeur,

Vous rendez un signalé service à vos lecteurs en signalant à *qui de droit* les agissements de l'olibrius qui remplit à Sfax les fonctions, jusqu'à lui, reconnues inutiles, de receveur des Contributions Diverses.

Ce fonctionnaire grincheux nous a apporté toutes les chinoïseries de l'administration que l'Europe ne nous envie plus.

Voici deux faits dont les habitants de Sfax verraient avec plaisir la critique dans vos colonnes :

1. Il oblige les débiteurs de tabac à payer eux-mêmes la valeur de leurs achats. Il paraît que la même somme chaugerait de valeur si elle était portée à son bureau par un collègue du débiteur ou un employé des Monopoles :

2. Les personnes qui touchent des mandats et qui ont le malheur de ne pas savoir signer doivent emmener avec elles toute une série de témoins. Comme les Arabes ne font rien pour rien, il faut dépenser 2 ou 3 francs avant d'avoir le total ;

3. Les billets de banque français sont refusés à la caisse.

Veuillez agréer, etc.

Un groupe de lecteurs.

AVIS

M. E. BELLOT a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que MM. Hanvic, Jeannot et Senès ne font plus partie de son personnel, à dater du 15 courant.

(1) Feuilleton de la *Petite Tunisie*.

LE SACRIFICE D'ABRAHAM

Vous allez prendre Mme Menduel par la main et vous me l'amènerez sur la montagne, je veux dire dans mon petit rez-de-chaussée de la rue de Constantinople ; vous lui direz que vous consentez à ce qu'elle me rende le plus heureux des hommes, que vous n'y mettez aucune opposition, au contraire, que cela vous fera plaisir. Vous vaincrez ses scrupules, le cas échéant, vous la déciderez, vous la conduirez vous-même jusqu'à ma porte ; là, après m'avoir souhaité bien de l'agrément, vous me laisserez seul avec votre amie.

— Tu es fou !

Pas du tout, Si vous m'aimez comme vous me le dites, vous devez me préférer à tout, même à votre bonheur. Vous devez vous immoler, piétiner sur vos sentiments et ne pas hésiter à déchirer votre cœur par une douleur immense, si cette douleur peut me prouver votre amour et si cette abnégation peut me causer un moment agréable.

— Oh ! Max, Max, tu es un garçon abominable ! Comment tu aurais un moment agréable si je t'amenais Mme Menduel !

— Mais oui ; elle est exquise, avec ses yeux

de chatte amoureuse et ses cheveux blonds cendrés.

— Mais tu m'avais toujours dit que tu n'appréciais que les brunes !

— Et vous ne comptez pour rien la volupté féroce que j'éprouverai en songeant que c'est vous, vous qui m'aimez, vous qui êtes désespérée, qui la jetez dans mes bras.

— Jamais je ne ferai une chose semblable ! sanglota Renée éperdue.

— Alors c'est que vous ne m'aimez pas comme je veux l'être.

Je laissai ma pauvre Renée très perplexe, tout en larmes ne sachant à quel parti se résoudre. Quand on se lance dans l'histoire sainte, il ne faut pas trop s'étonner si la situation tourne à la tragédie. Abraham aussi ne devait pas faire des réflexions couleur de rose tandis qu'il gravissait le mont Moria en tenant son glaive de la main droite et son fils de trente-sept ans de la main gauche. Et cependant, il le marchait ; il dressait son petit biberon crématore, il liait dessus Isaac, tout simplement pour être agréable au Seigneur ; et, si l'ange avait manqué son entrée et avait seulement envoyé la réplique une minute trop tard, il y avait un crime de plus sur le mont Moria.

Aussi je tins bon et continuai à affirmer à ma maîtresse, durement, que je n'avais plus foi en son amour.

Et voilà qu'hier on frappe chez moi vers les quatre heures. Et je vois entrer dans ma garçonnière la pauvre Renée avec des yeux rouges, rouges, et, derrière elle, Mme Menduel, un peu embarrassée, mais très pimpante dans son costume en lainage écossais, sa capote garnie de jais et son camail en velours du Nord.

— Mon cher ami, me dit-elle avec effort, mon amie Berthe a voulu... visiter... votre rez-de-chaussée. Alors... je vous l'ai amenée... Sur ce... je vous laisse... Adieu !...

Et déjà, défaillante, elle prenait le chemin de la porte ; mais je connaissais mon rôle. Je l'arrêtai et lui dis :

— Renée, je reconnais que vous m'aimez, puisque, pour m'obéir, vous n'avez pas hésité à aller jusqu'au plus terrible sacrifice. Restez ! Je ne vous en demande pas davantage. Je ne vous tromperai jamais.

Et, tandis que ma maîtresse se jetait, éperdue, dans mes bras, je cherchai, suivant l'Ancien Testament, le bélier que j'aurais pu offrir en holocauste, comme Abraham, le bélier embarrassé par les cornes... mais malheureusement le gros Menduel n'était pas là. Il n'y avait que sa femme qui nous regardait, un peu dépitée, et ne savait trop quelle contenance prendre devant cette réconciliation inattendue... Je compris la fausseté de la situation et je lui dis :

— Excusez-moi, madame, j'ai voulu renouveler le sacrifice d'Abraham.

Mme Menduel me regarda bien en face, puis me lança :

— Abraham ? Croyez-vous, mon pauvre monsieur... ? Je crois plutôt que vous confondez avec Joseph ?

RICHARD O'MONROY

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés

AGENCE DE TUNIS

M. Th. PROUST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue ; il leur sert un intérêt fixé à 2 0/0.

DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixes ; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

De 1 an 2 ans 3 0/0
De 3 ans à 4 ans 3 1/2 0/0
De 5 ans et au delà 4 0/0

Étude
de M. ABEASIS
avocat-défenseur près le
Tribunal civil de Tunis, y
demeurant rue d'Italie,
numéro 23.

VENTE
Aux Enchères Publiques
Sur Saisie Immobilière
de DEUX

Boutiques

sises à Tunis
rue El-Karchani n° 3 et 5

L'adjudication aura lieu
le Mercredi 21 Octobre
1894, à une heure et de-
mière de relevée, à l'au-
dience des criées du
Tribunal civil de pre-
mière instance de Tu-
nis, y séant au Palais
de Justice, ancien pa-
lais Khéreddine.

On fait savoir à tous ceux
qu'il appartiendra que :

Aux requête, poursuites
et diligences du sieur A.
Baroukh, négociant de-
meurant à Tunis, ayant
M. Abeasis pour avocat-
défenseur constitué,

En vertu de la grosse
d'un jugement rendu par
défaut par M. le juge de
paix du canton sud de
Tunis, en date du 10 avril
1894.

En exécution d'un pro-
cès verbal de saisie réelle
de M. Soulet, huissier à
Tunis, en date du 23 mai
1894.

Et en présence du sieur
Tahar ben Mohamed Es-
sidi propriétaire demeu-
rant à Tunis, partie saisie
n'ayant pas de défendeur
constitué.

Il sera aux sus dits lieu,
jour et heure précités,
procédé à la vente sur

saisie réelle au plus of-
frant et dernier enchéris-
seur et à l'extinction des
feux de l'immeuble, dont
la désignation suit :

DÉSIGNATION

des biens à vendre

Deux BOUTIQUES si-
sées à Tunis, rue El Kar-
chani n° 3 et 5 ; celle por-
tant le n° 3 a une superfi-
cie de trois mètres carrés
environ et est occupée
par un marchand de lait ;
et celle portant le n° 5 at-
tenant à la précédente me-
sure environ trois mètres
de façade et environ deux
mètre de profondeur, elle
est occupée par un mar-
chand de charbon,

Lesdites boutiques con-
frontent : au sud, la rue
El-Kerchani, au nord et à
l'est l'immeuble du sieur
Otman M'bzà et à l'ouest
l'immeuble Altar-Lakdar
portant le n° 1 de la rue
susdite.

NOTA — Le premier
étage élevé au-dessus de
ces boutiques appartient
pour une partie au sieur
Otman M'bzà et pour une
autre partie au sieur Ben
Zacour.

MISE A PRIX

Outre les clauses et con-
ditions insérées dans le
cahier des charges les en-
chères seront reçues sur
la mise à prix de cent
francs, **100**

Les frais de poursuite,
de vente et la remise pro-
portionnelle en sus.

Tunis le 20 septembre 1894

Le défenseur poursuivant
Signé ABEASIS

Pour plus amples ren-
seignements, s'adresser
en l'étude de M. Abeasis,
défenseur poursuivant, et
pour prendre connais-
sance du cahier des charges,
au greffe du Tribunal civil
de Tunis, où il est déposé.

Étude
de M. ABEASIS
Avocat-défenseur près le
Tribunal civil de Tunis,
y demeurant, rue d'Italie,
n° 23.

VENTE

Aux Enchères publiques
sur saisie immobilière
D'UN GRAND

FONDOUK

sis à Tunis
à l'angle de la rue Sadikia
et de la place de la
Gare Française.

L'adjudication aura lieu
le Mercredi, vingt-qua-
tre Octobre 1894, à
1 heure 1/2 de relevée en
l'audience des criées
du Tribunal Civil de
première instance de
Tunis, y séant au Pa-
lais de Justice, ancien
palais Khéreddine.

Procédure

On fait savoir à tous
ceux qu'il appartiendra
que :

Aux requête, poursui-
tes et diligences du sieur
Francis Ormond, proprié-
taire, demeurant à Tunis,
ayant M. Abeasis pour
avocat-défenseur consti-
tué.

En vertu de la grosse
d'un jugement rendu par
défaut par la 2^e chambre
du Tribunal civil de pre-
mière instance de Tunis,
en date du 12 avril 1894,
ledit jugement exécutoire
par provision nonobstant
opposition et sans caution
dûment signifié.

En exécution d'un pro-
cès-verbal de saisie réelle
de M. Soulet, huissier à
Tunis, en date du 26 mai
1894 ;

Et en présence, ou lui

dûment appelé du sieur
Jacob Sberro, proprié-
taire demeurant à Tunis,
partie saisie, n'ayant pas
de défendeur constitué.

Il sera aux susdits lieu,
jour et heure précités
procédé à la vente sur
saisie réelle au plus of-
frant et dernier enchéris-
seur et à l'extinction des
feux de l'immeuble dont
la désignation suit :

DÉSIGNATION
des biens à vendre
(telle qu'elle est portée au
procès verbal de saisie
réelle.)

Un GRAND FONDOUK
bâti à l'européenne à sim-
ple rez-de-chaussée, sis à
Tunis, à l'angle de la rue
Sadikia et de la place de
la Gare française.

Sa façade principale est
sur la rue Sadikia et fait
face à la rue d'Algérie.
On pénètre dans ce fon-
douk par un grand portail
à deux battants, donnant
accès à un large corridor
aboutissant à une cour in-
térieure pavée ;

De chaque côté de cette
porte d'entrée existent
deux magasins, ceux se
trouvant à droite sont oc-
cupés, l'un par le poste
de pompier et l'autre par
un menuisier, celui occu-
pé par le poste n'a qu'une
seule porte d'entrée et
l'autre a une grande porte
à deux battants et une fe-
nêtre grillée ; ceux de
gauche sont disposés de
la même façon que les
précédents, l'un est ino-
cupé et l'autre consiste en
un café, portant l'enseigne
de « Café de la Gare », for-
mant l'angle de la rue Es-
Sadikia et de la place de
la Gare sur laquelle il a
une autre porte d'entrée
et une fenêtre grillée ;
cette façade sur ladite
place est en outre percée
de sept portes desservant
sept magasins ou loge-
ments donnant sur la
cour intérieure, laquelle

est du côté opposé, divi-
sée en plusieurs loge-
ments occupés par divers
locataires ; au fond de ce-
te cour, existe une porte
à clair-voie de bois, don-
nant accès au dépôt des
pompes à incendie ;

Le dit immeuble con-
fronte dans son ensemble,
la rue Sadikia d'une part ;
la place de la Gare fran-
çaise d'autre part, derriè-
re, les terrains sur les-
quels sont édifiés les ate-
liers de la Cie du Chemin
de fer Bône-Guelma et du
quatrième côté un terrai-
nu appartenant à la rue du
Soudan.

Cet immeuble est cou-
vert entièrement en ter-
rasse et forme un carré
d'environ trente-cinq mé-
tres de côté.

NOTA — Ce même im-
meuble est grevé d'un en-
zel annuel et perpétuel
de 1,030 piastres, soit, en
monnaie française celle
de 618 francs, constitué au
profit de l'administration
du collège Sadiki à Tunis.

MISE A PRIX

Outre les charges, clau-
ses et conditions insérées
dans le cahier des char-
ges dressé par M. Abea-
sis défenseur poursuivant
les enchères seront re-
çues sur la mise à prix
fixée par le créancier pour-
suivant à la somme de
dix mille **10,000**
francs, ci

Les frais de poursuites,
de vente et la remise pro-
portionnelle en sus.

Tunis le 25 sept. 1894.

Le défenseur poursuivant
Signé : ABEASIS

Pour plus amples ren-
seignements s'adresser : 1.
en l'étude de M. Abeasis,
défenseur poursuivant ;
2. et au greffe du Tribu-
nal civil de Tunis où se
trouve déposé le cahier
des charges.

Magasin Général

Maison BORTOLI frères et C^e
22, avenue de France, rues Annibal et Amilcar

MEUBLES POUR JARDIN

Chaises pliantes bois verni, ré-
clamé..... Fr. **2 50**
Chaises bois courbé, siège rotin
ou bois découpé, depuis..... Fr. **4 75**

Très grand choix de tables pliantes, bois et toile
vernies, tables fantaisie, nattes de Chine, etc.; quai-
lites osier, blanc et couleur; fauteuils, banquettes;
fauteuils Gibraltar et de Chine.

PAPIERS PEINTS

200 dessins différents
depuis **15** cent. le rouleau
Orfèvrerie Christoffe, seuls dépositaires en Tunisie

HAMMAM-EL-LIF

A LOUER PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLES
S'adresser à Madame BIANCHI, à Ham-
mam-el-Lif.

Domaine POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^e, bureaux :
à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchiennes-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de
toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ;
Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après
croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier,
confectionner les titages et autres travaux métal-
liques d'après les plans qui lui seraient adressés.
Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans
après les dessins de maçonnerie.
Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent
actuellement tous les produits en Fer Homogène
et acier et ont à cœur de soigner les ordres que
veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI
TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut
être comparé au **Coaltar saponiné**
Le Beuf pour assainir la bouche en
tuant les microbes qui s'y développent,
« purifier l'haleine et rafraîchir les dents
déchaussées ». Il possède en outre l'avant-
tage d'une innocuité absolue, condition né-
cessaire pour un produit d'un usage jour-
nalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :
38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,
12, rue Kachachine.

Compagnie Générale d'assurances

CONTRE LES
Accidents de toute nature

COMPAGNIE ANONYME Fondée en 1878

CAPITAL SOCIAL 3,000,000

LE QUART VEBSE

Pour tous renseignements : S'adresser à M.
Néron, agent général pour la Tunisie, 35,
rue Al-Djazira, Tunis.

On demande des sous-agents dans les prin-
cipales villes de la Tunisie et des courtiers
pour Tunis. Inutile de se présenter sans sé-
rieuses références.

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE

Wagner et Aichelin

8, RUE DE LA COMMISSION, 8, TUNIS

Pains de luxe et de ménage. — Spécia-
lité : Pains anglais. — Brioques, croissants.
— Petits pains pour thé et café. — Farine
en gros et détail.

ON PORTE A DOMICILE

A LOUER

Maison de plusieurs pièces
aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Sce-
mama, rue de la Kasbah.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A.
le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat
d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du
matin à 6 heures du soir.

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ entre la Manouba et le
Bardo.

UN BREAK en bon état, avec deux chevaux
et harnachements.

Une MAISON sise en ville.

Facilités de paiement

S'adresser au bureau du journal

On désire acheter un bon chien d'arrêt, âgé
de 2 à 3 ans, rapportant bien. S'adresser au
bureau du journal.

CAVES CÉLESTIN

J.-C. CIBIAL

COMMISSION-EXPORTATION

Rue de l'Église
et 4, impasse Mousmar-el-Casha, 4

TUNIS

AU BASSIN D'ARCACHON

Rue d'Italie n.

Par tous les courriers, grand arrivage
d'Huitres

de Marennes, Arcachon, Cancale, etc.

Pelleterie et Plumés

M. BLANC, naturaliste

16, rue Al-Djazira, Tunis

PRÉPARATION DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

CORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chaussures en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

EAU-DE-VIE de VIN vieille

60 cent. le litre POUR FRUITS 60 cent. le litre

REICHENBACH

Rue de Constantine près de l'Imprimerie
Rapide,

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions

SUCCURSALE DE TUNIS

8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, re-ouvrements, ordres de Bour-
se, avances sur titres, encaissement de cou-
pons, chèques, et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe :

A vue 2 o/o — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3 o/o.

Couturière Parisienne

M^{me} DELALANDE

6, rue d'Angleterre (en face la Poste)

TUNIS

JAQUETTES ET COSTUMES TAILLEUR

FIÈVRES

Toutes les fièvres les plus rebelles, paludéennes, périodiques
ou coloniales, intermittentes ou remittentes, sont miracu-
leusement et sûrement guéries en 3 jours sans crainte de
rechute et sans quinine par l'emploi d'un seul flacon de l'**AVERTIS-
SEMENT** ROBERT du D^r Delmas, ex-médecin major de
1^{re} classe, officier de la Légion d'honneur. Envoi franco contre
mandat-poste de 10 francs adressé à M. ROBERT,
rue de Maubeuge, 11, Paris. Vente toutes Pharmacies.

33 NINETTE

ABSINTHE SOLIDE sans ALCOOL
HYGIÈNE, PORTIFÈRE, INSTANTANÉ
Cristalle, Chassouls, Pêcheurs
Une Tablette d'absinthe dans l'eau donne un verre d'absinthe.
Vente France-Sourgeois, Paris, B^o des 150, Ecq^e "arrat" 100

Maison Veuve G. BARBERA

MARCHAND-TAILLEUR, CIVIL & MILITAIRE
Avenue de France, maison Bodo

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON
pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI
Rue de l'Église, 4.

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicat-
risantes qui ont valu au **Coaltar Saponiné Le
Beuf** son admission dans les Hôpitaux de la ville
de Paris, le rendent très précieux pour les soins
sanitaires du corps, lotions, lavages des nourris-
sons, soins de la bouche qu'il purifie, des che-
veux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. les 6 flacons 10 francs
Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Grand Hôtel de Paris

Le plus grand de Tunis.
Entièrement meublé et remis à neuf

M. J. AUDEMARD a l'honneur d'informer
sa clientèle que depuis le 5 août 1894 il est
seul propriétaire de l'Hotel de Paris.

Prix particuliers pour noces, banquets
et soirées avec location de matériel. — Pen-
sion de premier ordre.

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif

HORAIRE DÉTAILLÉ

Table with 7 columns: Direction, Station, Departure, Arrival, etc. Rows for Aller (Tunis to Hammam-el-Lif) and Retour (Hammam-el-Lif to Tunis).

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2 15 et 10 00

départ de Hamm.-el-Lif : 3 15 et 9 15

P. Delalande

Représentant, 6, rue d'Angleterre, TUNIS

SOCIÉTÉ DES GRANDES CAVES DE BORDEAUX : COGNACS & EAUX-DE-VIE

Fontes d'art et d'agrément : Gasnes, Paris

Autographie instantanée (300 copies sans manipulations)

Ozonateur, désinfecteur automatique

Étiquettes de luxe pour liquoristes : Pichot, de Paris.

Pour tous renseignements, croquis, catalogues, échantillons, s'adresser ou écrire à M. DELALANDE, représentant pour la Tunisie, 6, rue d'Angleterre, Tunis.

Chauves ! Bénissez-moi !

GRACE A MA MERVEILLEUSE

Lotion Pilogène de Mesmer

Il ne tient qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux

100,000 fr.

seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de son traitement. Arrêt instantané de la chute des cheveux.

100,000 fr.

Repousse certaine, rapide et opulente même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la Chlorose, la Siphilis, l'Accouchement et en général le malades aiguës. Succès aussi complet après l'Eczéma, l'Impétigo, l'Acné sébacée, le Psoriasis, le Pityriasis, la Pléque, la Pélade, etc.

Entretien et beauté de la chevelure. — Prix du flacon : 4 fr.

Envoi contre mandat-poste adressé à A. LAUGIER chimiste Membre diplômé et Médaille de première classe de l'Institut Européen Successeur de Mesmer.

PARIS - 6, rue Labie - PARIS

100,000 FRANCS !!!

100,000 FRANCS !!!

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Aimé EYRIÈS

TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CREDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL : 10,000,000
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Émissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons
POUR COFFRES-FORTS
simples ou incombustibles

(FORESTIER Frères (Vaines))

Seul dépositaire pour la Tunisie

A MODIGLIANI, 4, Avenue de France (Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES

DEMANGE et Cie

Service quotidien régulier

ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA

Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie

N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION

A. PETOLAT, à Dijon

Fonderies et Ateliers de Construction

VIT ET LOCATION

Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout le MATÉRIEL et l'OUTILLAGE nécessaires aux travaux publics.

Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL
CHARLES KLOTH

TUNIS -- 17, Avenue de France, 17 -- TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI

LIQUEUR

VOLETE DIGERIR BENE ??

VOLETE LA SALUTE ??



CONCESSIONARIO MILANO

STOMACHIQUE RECONSTITUANTE de Felice BISLERI - MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.

L'EAU

de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarées par les principales céritifiés médicales la reine des eaux de table.

Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker -- TUNIS



COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 millions entièrement versés

Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0 -- Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0 ; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0 ; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 8 MILLIONS de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -- Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vue et à échéances fixes -- Garde de titres. -- Paiement et escompte de coupons. Reports. -- Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSCRIPTIONS -- ÉMISSIONS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, Avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^e, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS)

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareil photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Advertisement for Royal Windsor hair product, featuring an illustration of a woman and text describing its benefits for hair regrowth and color.

Advertisement for Liebig's product, featuring text about its benefits for health and vitality.

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAÏENCE

Fourmatalaux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS

Travaux en Ciments

Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul GAILLARD architecte, représentant

Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout

"L'APÉRITIF BELLOT"

ABSINTHE ET AMER CONTILH

BELLOT, distillateur à Tunis

Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINE et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de Tunis

Table with 2 columns: Day (Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi) and Departure times for various destinations like Marseille, Sousse, Monastir, etc.